

Assemblée Générale des adhérents au Plan Groupama Nouvelle Vie – PERIN

5 JUIN 2024

Projet de procès-verbal

Membres du Comité de Surveillance :

Estelle POCHAT, Présidente
Ludovic DUFOUR
Roland JOLIVOT
Claude VERCASSON

Participaient également :

Pierre BEAUMIN, administrateur d'APERIA

Ancelin CHAISE, Responsable Actuariat Retraite Individuelle
Chantal COLOMBIER, Responsable des relations avec les associations, Groupama Gan Vie
Sophie LE BERRE, Directrice technique et comptable de Groupama Gan Vie
Vincent ROUHIER, Expert-comptable de l'association
Eric SCHOTT, Chargé des relations avec les associations, Groupama Gan Vie

ORDRE DU JOUR

I.	Présentation du rapport de l'assureur sur la gestion administrative, technique et financière du Plan Groupama Nouvelle Vie	4
II.	Approbation du budget prévisionnel pour 2025	5
III.	Pouvoirs au Président.....	5
IV.	Questions diverses	6

La séance est ouverte à 10 heures 35, sous la présidence d'Estelle POCHAT.

Estelle POCHAT

Je souhaite la bienvenue aux adhérents du plan Groupama Nouvelle Vie.

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux statuts de l'Association, pour vous présenter le rapport de l'assureur relatif au Plan Groupama Nouvelle Vie et soumettre à votre approbation le budget prévisionnel 2025 du Plan Groupama Nouvelle Vie.

Selon l'article 39 des statuts de l'Association APERIA, un quorum de 1.000 adhérents au plan ou 1/30e des adhérents est requis sur première convocation. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée est convoquée et délibère valablement sans aucune condition de quorum.

Vincent ROUHIER

Deux adhérents sont présents et 656 ont donné pouvoir à la Présidente.

En conséquence, le quorum n'étant pas atteint sur 1^{ère} convocation (1 000 adhérents ou 1/30ème des adhérents, soit 2 289 adhérents), l'Assemblée Générale cesse immédiatement pour se réunir sur 2^{ème} convocation.

L'Assemblée Générale réunie sur première convocation est close à 10 heures 40.

L'Assemblée Générale réunie sur deuxième convocation est ouverte à 10 heures 45.

Estelle POCHAT

Aucune condition de quorum n'étant alors nécessaire, cette nouvelle Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Nous allons poursuivre l'Assemblée Générale Ordinaire dont l'ordre du jour est le suivant :

- Présentation du rapport de l'assureur sur la gestion administrative, technique et financière du Plan Groupama Nouvelle Vie, après information du Comité de surveillance
- Approbation du budget prévisionnel pour 2025
- Questions Diverses

I. Présentation du rapport de l'assureur la gestion administrative, technique et financière du Plan Groupama Nouvelle Vie, après l'information du Comité de surveillance

Estelle POCHAT

Je donne la parole à Sophie LE BERRE, Directrice Technique et Comptable, Direction Finances et Risques de Groupama Gan Vie, pour la présentation du rapport de l'assureur, qui passe elle même la parole à Ancelin CHAISE, Responsable Actuariat Retraite Individuelle.

Ancelin CHAISE

S'agissant de la gestion administrative du plan d'Epargne, les principaux supports en unités de compte dépendant notamment de la distance à l'âge à la retraite sont les suivants :

- Groupama Horizon Obligations Monde, c'est-à-dire un support investi en obligations internationales ;
- Groupama Horizon Actions Monde, support principalement investi en actions de sociétés de pays d'Amérique du Nord et d'Asie ;
- Groupama Horizon Actions Europe, qui est un support principalement investi en actions de sociétés de l'Union européenne et de la Suisse ;
- et Groupama Horizon Actions Emergentes, à savoir un support investi sur le marché des actions des pays émergents (Europe, Asie, Moyen-Orient, Amérique Latine et Afrique).

La répartition de ces quatre principaux supports dépend de la distance à l'âge de la retraite. En outre, faut-il mentionner l'existence d'un support en euro qui est désormais un support cantonné pour les PERIN de Groupama et des réseaux Gan ainsi que pour les PERIN collectifs. Deux modes de gestion sont possibles : la gestion pilotée (avec trois profils: prudent, équilibré, dynamique), et la gestion libre qui permet aux assurés de répartir leurs versements comme ils le souhaitent.

Apportons désormais quelques données chiffrées relatives au portefeuille : Au 31 décembre 2023, 67 051 contrats Groupama Nouvelle Vie sont en portefeuille (50 332 au 31 décembre 2022). La tendance s'inscrit entre 15 et 20 000 nouveaux contrats par an.

Les adhérents se positionnent sur les modes de gestion suivants :

- 98,5 % en gestion pilotée (prévu par défaut) ;
- 1,5 % en gestion libre.

L'âge moyen des adhérents à la souscription reste stable à 46 ans, ce qui correspond à environ 20 ans avant la liquidation classique. La prime annualisée moyenne globale s'élève à 2 590 euros, dans la lignée des années précédentes et 0,9 % des contrats ouverts sont assortis d'une garantie de Prévoyance.

Le montant total des cotisations encaissées en 2023 s'est élevé à 130,4 millions d'euros, à peu près en ligne avec 2022 et s'explique par des transferts entrants qui s'amenuisent et sont remplacés par l'accumulation de primes régulières et la souscription en elle-même.

Les provisions mathématiques sont en hausse et atteignent 422,7 millions d'euros dont plus de 76% sur des unités de compte.

Au 31 décembre 2023, le montant des prestations s'élève à 11,7 millions d'euros (62 % en termes, 12 % en rachats, 5 % en décès et 21 % en transfert sortant). Les rachats en question sont des rachats en phase de cotisation pour accident de la vie ou achat de résidence principale. Il y a encore très peu de rentiers et d'assurés qui sortent en capital à l'âge de la retraite. Les transferts sortants sont en hausse, portés par l'appréciation qu'ont eue les adhérents du taux servi à fin 2022.

Les frais prélevés sur le Plan sont comme suit :

- Chargements sur primes : 4,1 millions d'euros (85 % sur les unités de compte et 15 % sur le fonds en euros) ;
- Chargements sur encours : 3,2 millions d'euros (81 % sur les unités de compte et 19 % sur le support en euros) ;
- Frais sur arrérages : 147 euros.

Pour l'exercice 2023, la revalorisation du Fonds Euros s'est élevée à 2 % en Gestion Libre (qui concerne 1,5 % des assurés) et 3,50 % en Gestion Pilotée. L'assureur a fait le choix de revaloriser le fonds euros du PERIN à hauteur de la revalorisation du fonds euros des contrats d'assurance vie.

Les performances des supports en unités de compte (nettes sur un an, au 31 décembre 2023) sont les suivantes :

- Groupama Horizon Obligations Monde : 3,58 % ;
- Groupama Horizon Actions Monde : 17,92 % ;
- Groupama Horizon Actions Europe : 9,97 % ;
- Groupama Horizon Actions Emergentes : - 2,53 % ;
- Groupama Trésorerie IC : 2,40 %.

L'année a été plus clémente avec des UC pratiquement toutes orientés à la hausse.

Estelle POCHAT

Première résolution :

« L'Assemblée générale prend acte de la présentation du rapport de l'assureur sur la gestion administrative, technique et financière du Plan « Groupama Nouvelle Vie », après information du Comité de surveillance. »

La première résolution est approuvée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

II. Approbation du budget prévisionnel pour 2025

Vincent ROUHIER

Nous vous présentons le budget 2024 au préalable. La colonne du budget voté et la colonne du budget actualisé sont projetées. La trésorerie initiale est plus élevée que les prévisions. Les ressources devraient être comparables aux prévisions et les emplois légèrement en deçà, ce qui est dû aux paiements de fin d'année. La trésorerie finale devrait s'établir à 1 334 402 euros pour l'année 2024.

Pour le budget 2025, nous prévoyons des ressources en progression à 489 800 euros, des emplois stables à 251 596 euros et une trésorerie finale à 1 572 606 euros.

Estelle POCHAT

Qu'en est-il des emplois sur le PERIN ?

Vincent ROUHIER

Un abondement dédié aux jeunes et nouveaux adhérents pourrait être réalisé sur le contrat PERIN. Il a été budgété pour cela 100 000 euros de dépenses.

Ludovic DUFOUR

Les frais de convocation sont-ils élevés ?

Vincent ROUHIER

Non, ils se situent aux alentours de 15 000 euros.

Estelle POCHAT

Chaque caisse régionale prend-elle la décision d'abonder ou est-ce systématique ?

Éric SCHOTT

Il s'agit d'une action au niveau de l'ensemble des caisses régionales.

Ludovic DUFOUR

Des caisses sont plus ou moins performantes et génèrent plus ou moins de contrats. Cet abondement est proposé par notre association et facilite le développement du contrat. Il convient de continuer dans ce sens puisque notre trésorerie nous le permet.

Estelle POCHATDeuxième résolution :

« L'Assemblée générale, après présentation par le Comité de surveillance du budget prévisionnel pour l'exercice 2025, approuve ce budget. »

La deuxième résolution est approuvée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

III. Pouvoirs au PrésidentTroisième résolution :

« L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au Président pour accomplir toutes formalités légales et réglementaires. »

La troisième résolution est approuvée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

IV. Questions diverses**Pierre BEAUMIN**

Au séminaire de Vannes, j'avais convié Nicolas NAFTALSKI qui est le Directeur Général de Groupama Loire-Bretagne. Au nom de l'association, il a été remercié pour les très bons résultats de sa Caisse régionale dans la production des contrats de retraite.

Ludovic DUFOUR

Ce n'est pas exceptionnel, mais récurrent historiquement.

Pierre BEAUMIN

Lorsque j'étais au Crédit Agricole, les caisses de Bretagne étaient toujours bien plus dynamiques.

Sophie LE BERRE

Le management des équipes commerciales et la manière dont ils abordent la souscription sont différents.

Ludovic DUFOUR

Oui, ceci dénote également de l'ancrage local de Groupama Gan Vie. La Bretagne profite d'une implication plus forte du réseau sur le terrain.

Pierre BEAUMIN

Nous avons dit à Nicolas NAFTALSKI d'envoyer des personnes de Groupama Loire-Bretagne dans les autres caisses régionales pour les inciter. De plus, la politique en Bretagne a également une influence du fait de l'origine de la caisse centrale à Landerneau qui fait que Groupama a une forte implantation dans la région.

Estelle POCHAT

Si l'attractivité de l'abondement de 100 000 euros permet de développer des contrats, son existence pourrait être communiquée aux autres caisses. Les Directeurs échangent-ils entre eux sur ces sujets ?

Pierre BEAUMIN

Les Directeurs commerciaux au sein des groupes de travail nationaux marketing ou autres échangent entre eux.

Sophie LE BERRE

Ceci dépend également des priorités données.

Ludovic DUFOUR

Est-ce que cela pourrait également dépendre des profils des Directeurs régionaux ?

Sophie LE BERRE

Oui et à leur sensibilité puisque plusieurs Directeurs sont passés par Groupama Gan Vie. Cependant, ils gèrent également les problématiques propres à chaque caisse.

Ludovic DUFOUR

Les Directeurs de région sont-ils tous passés par Groupama Gan Vie ?

Sophie LE BERRE

Non, pas forcément.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 15.